

**LA MISE EN MÉMOIRE
DES LIEUX DE CRÉATION LITTÉRAIRE
AU QUÉBEC**

Une publication de la
Commission des biens culturels du Québec

Février 2003

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
LE CONCEPT DE MISE EN VALEUR	5
LE TRAVAIL SUR LA MÉMOIRE ET LA SIGNIFICATION	7
LES MAISONS DE PERSONNAGE CÉLÈBRE DANS LE MONDE ET EN FRANCE	10
- Un regard sur le monde	
- La situation en France	
LES ENJEUX EN FRANCE	14
- La classification	
- Les ressources	
- Le regroupement des forces	
- Le guichet unique	
- L'authenticité	
- La présentation	
- La diffusion	
- L'appropriation	
- L'ouverture sur le monde	
LA SITUATION AU QUÉBEC	20
- Une pratique qui remonte au début du XX ^e siècle	
- Un repérage préliminaire	
PISTES D'ACTION : DES NOTIONS À DÉFINIR	24
- Le champ littéraire	
- Le personnage célèbre	
- La force d'évocation des lieux	
PISTES D'ACTION : DES STRUCTURES À METTRE EN PLACE	25
- Un lieu de convergence à créer	
- Un inventaire à dresser	
- Un Québec dans le monde	
UN MODÈLE APPLICABLE À D'AUTRES DOMAINES	27
BIBLIOGRAPHIE	28

INTRODUCTION

Dans son remarquable ouvrage sur les sentiers ouverts par nos écrivains, Denise Pérusse « remonte aux sources de leur inspiration, met en lumière le décor, le cadre qui a titillé leur fibre littéraire et veut donner au lecteur d'ici et d'ailleurs l'envie de découvrir le Québec à travers leurs œuvres. » (Pérusse, 1998)

Mais qu'en est-il des maisons que ces artistes ont habitées ? Quelles sont-elles ? Qu'ont-elles conservé d'eux après leur départ ? Comment nous aident-elles à mieux comprendre l'œuvre ? Quelle contribution ces connaissances apportent-elles à notre interprétation du patrimoine immobilier québécois ? Mieux les connaître peut-il mener à une meilleure appropriation de ces lieux de mémoire par la société québécoise ?

Les hommes et les femmes, québécois d'origine ou d'adoption, qui ont dédié leur vie à la création littéraire ont influencé l'évolution historique, culturelle et sociale du pays. Si l'œuvre demeure vivante, on connaît mal cependant les lieux où ont vécu ces artistes à un moment ou à un autre de leur vie.

Il y a quelques temps, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) confiait à l'historien Alain Roy la tâche d'examiner la question du patrimoine bâti associé à la vie littéraire, à l'étranger et au Québec. Ce document-ci s'inspire largement de son rapport de recherche et y ajoute quelques informations complémentaires.

La première partie porte sur les processus de mise en mémoire du patrimoine immobilier. Vient ensuite un rapide survol des pratiques étrangères de préservation d'habitations de personnages célèbres. L'expérience française y est plus précisément étudiée. En troisième partie, on rapporte l'état actuel de la sauvegarde des lieux associés à l'histoire littéraire québécoise.

Finalement, quelques pistes d'action sont proposées.

La Commission souhaite que cette exploration contribue à enrichir les significations que l'on accorde au patrimoine immobilier québécois. Elle veut encourager le travail remarquable accompli par les groupes, organismes, associations et bénévoles qui ont déjà identifié, documenté et animé ces lieux commémorant la création littéraire québécoise. En proposant des applications concrètes, la CBCQ espère stimuler l'intérêt d'un plus grand nombre de propriétaires de maisons d'écrivain, de passionnés de littérature et de gestionnaires privés et publics dans la mise en mémoire des lieux qui ont aussi

chaleureusement accueilli la Muse. Enfin, la Commission désire contribuer au développement, déjà prometteur, de circuits culturels et touristiques thématiques, produits qui constituent des tribunes efficaces pour la promotion de notre culture, ici et ailleurs.

LE CONCEPT DE MISE EN VALEUR

On réfère régulièrement au concept de « mise en valeur » pour qualifier une intervention sur le patrimoine. Au cœur même des pratiques patrimoniales québécoises, cette notion se révèle à l'examen comme polysémique. Comme le mentionne Françoise Choay dans son célèbre ouvrage *L'Allégorie du patrimoine* (1992, p. 163-169), « Cette locution clé, que l'on voudrait rassurante, est en réalité inquiétante par son ambiguïté. Elle renvoie aux valeurs du patrimoine, qu'il s'agit de faire reconnaître. Elle contient aussi la notion de plus-value. » Or, note Choay, cette ambivalence se décline sur différents modes qui ont tous des incidences sur le patrimoine culturel et son public. Sont ainsi intégrés sous le terme de mise en valeur : la conservation et la restauration du patrimoine immobilier, les reconstitutions, la mise en scène – par le biais de l'éclairage ou de spectacles « sons et lumières » –, l'animation et l'interprétation, sans oublier le recyclage et la modernisation ainsi que la commercialisation.

L'ambiguïté naît des définitions qui, à l'occasion, se contredisent. La notion de mise en valeur recouvre en effet deux réalités différentes :

- D'une part, les programmes visant à faire connaître et apprécier le patrimoine culturel. Par exemple, dans la brochure *Mise en valeur des lieux historiques* (MAC, 1987), on regroupe sous ce vocable les programmes de « visites commentées, démonstrations de techniques artisanales, spectacles, jeux, dramatisations, montages audiovisuels, panoramas de grands moments de l'histoire ou de la vie quotidienne au temps jadis ». Cette façon de voir se retrouve aussi à Parcs Canada, où on définit la mise en valeur comme étant les « activités, installations et services destinés à faire connaître au public, directement ou indirectement » les sites et ressources dont il a la garde (Parcs Canada, 1994 : 123).
- D'autre part, les interventions dans l'environnement bâti, le concept ayant surtout une application architecturale. Par exemple, dans *Principes et critères de restauration et d'insertion : le patrimoine architectural d'intérêt public au Québec* (1991) on définit la mise en valeur comme « l'ensemble des dispositions visant à rendre perceptibles les qualités d'un monument ou d'un ensemble monumental en intervenant sur l'immeuble ou son environnement ».

Dans ce contexte, il convient de distinguer deux niveaux de « mise en valeur » :

- l'inscription du patrimoine dans l'environnement bâti : l'aspect architectural du concept

- l'inscription du patrimoine dans la vie culturelle d'une collectivité : l'aspect commémoratif du concept

En ce qui a trait au premier de ces phénomènes, il a fait l'objet de longs débats, d'expérimentations et de réflexions théoriques, démarches qui ont permis de développer et d'approfondir des normes et critères d'intervention sur le cadre bâti. Par contre, le second processus, qui relève d'un processus culturel tout aussi complexe, commence à peine à être étudié. C'est celui-ci que nous avons choisi d'explorer en ces pages.

LE TRAVAIL SUR LA MÉMOIRE ET LA SIGNIFICATION

Depuis quelques années, la réflexion sur les valeurs associées au patrimoine a pris une ampleur considérable, au Québec comme ailleurs. Sur le plan international, cette réflexion a débouché sur un questionnement à propos de la signification sociale du patrimoine culturel.

Qu'en est-il au juste ? Il s'agit de reconnaître que non seulement le patrimoine s'insère dans le cadre bâti, mais que cette inscription s'effectue d'abord dans un univers culturel déterminé. En effet, la reconnaissance d'une valeur patrimoniale à un bâtiment, un site ou un ensemble immobilier procède d'abord d'une intervention culturelle par laquelle un acteur ou la collectivité elle-même lui attribue une signification. C'est en ce sens que la communauté effectue un travail sur la mémoire, comme le mentionne Fernand Harvey (2000 : 3) :

« La notion d'héritage implique l'idée de transmission d'une génération à l'autre d'un bien, qu'il soit matériel ou symbolique; et la notion de patrimoine suggère à son tour que cet héritage revêt une valeur symbolique importante pour une société donnée ou, à tout le moins, pour certains groupes qui la constituent. Or cette valorisation ne s'impose pas d'elle-même, pas plus qu'elle n'est le fruit du hasard; elle résulte bien au contraire d'un travail sur la mémoire qui consiste non seulement à réunir certains éléments du passé pour constituer des séquences intelligibles, mais également à conférer aux éléments ainsi identifiés un sens et une légitimité en fonction des actions du présent. »

Ce travail se traduit donc par l'attribution d'une signification symbolique nouvelle, celle de porteuse de mémoire, à un artefact ou un lieu de notre environnement bâti. Or, comme cette signification n'est pas fournie intrinsèquement par l'artefact patrimonial mais ne peut être lue qu'avec l'aide d'un ensemble de référents culturels que partage une communauté donnée, il importe que ces référents soient collectivement reconnus. Cette « grille de lecture » de la signification se construit au cœur d'une dynamique socioculturelle au sein de laquelle les personnes, organismes et institutions interagissent : débats et consensus marquent cette construction mémorielle qui s'affirme dans l'environnement construit (Roy, 1996). De fait, les valeurs attribuées au patrimoine immobilier ne sont acquises qu'au cours d'un processus par lequel un ou plusieurs acteurs agissent afin que la collectivité reconnaisse une valeur patrimoniale à un site ou un bâtiment.

Cette approche plus fine du contexte socioculturel de production du patrimoine a attiré l'attention du *Getty Conservation Institute*. Dans un article publié récemment, on souligne la nécessité et l'importance de porter attention aux conditions socioculturelles dans lesquelles les interventions de préservation se

situent. L'intégration dans la culture devient alors un facteur de succès déterminant pour la préservation du patrimoine :

« If the conservation field is to be successful in securing already limited resources for the arts and cultural heritage, our work must be recognized as an important social function. The greater the relevance and sustainability of conservation efforts and the more they serve to foster community building and civic dialogue, the more cultural heritage conservation is embraced by society as a "public good" (Avrami, 2000a, p. 19). »

Il s'agit ainsi de reconnaître et favoriser l'engagement des communautés dans la préservation du patrimoine immobilier. Pour ce faire, Avrami souligne la nécessité :

« to undertake an assessment of values – often referred to as a « cultural significance assessment » – as an integral part of conservation projects and as a significant means of advancing the field. These efforts aim to ensure that interventions are responsive to a broad context of perceived meanings, issues and communities and that they do not rely solely on art historical canons and technical traditions (Avrami, 2000a, p. 20). »

Parallèlement, les efforts menés par le Conseil de l'Europe convergent vers cette reconnaissance de l'importance de la signification culturelle attribuée par la collectivité. Dans le document de réflexion préliminaire du séminaire « Mémoire et citoyenneté : de l'espace au projet », on souligne que les préoccupations identitaires contemporaines ont placé le passé et ses diverses formes au centre des références culturelles communes des collectivités. Ainsi, la notion de patrimoine devient « une notion en devenir », ce qui l'amène à changer de nature et de statut. Dans la foulée de la réflexion sur les lieux de mémoire, c'est la signification même du patrimoine qui change : « ce qui compte, c'est le signifié historique et civilisationnel (sic), et non la "beauté" architecturale et environnementale », bien que ces critères esthétiques évoluent aussi en fonction des interactions culturelles d'une société donnée.

Pour le Conseil de l'Europe, cette signification s'inscrit désormais dans une dynamique culturelle active où le citoyen est convié à se réapproprier le patrimoine. Le document de présentation du séminaire précise ainsi que :

« La réappropriation de la mémoire, de l'histoire et de l'identité est une condition pour une citoyenneté active. Cette démarche [...] favorise une prise de conscience de soi et de l'Autre, l'apprentissage de compétences et d'aptitudes individuelles et sociales et la mise en place de processus qui peuvent potentiellement renforcer le lien social. »

En résumé, l'inscription du patrimoine dans la vie culturelle devient un facteur qui assure la pérennité des lieux signifiants pour la collectivité. Le concept de mise

en mémoire dicte l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour faire apprécier ce patrimoine.

LES MAISONS DE PERSONNAGE CÉLÈBRE DANS LE MONDE ET EN FRANCE

L'intérêt porté à ce qu'on a appelé longtemps – et qu'on appelle parfois encore – les maisons « d'hommes célèbres » est captivant comme phénomène. En effet, il consiste à associer un lieu, qu'il s'agisse d'un site ou d'un bâtiment, à un personnage important de l'histoire, qu'il ait été actif dans la vie politique, écrivain ou encore artiste. Cette célébration des personnages historiques par la préservation des lieux qui les ont vu naître, qu'ils ont habités ou encore où ils ont été actifs demeure limitée au Québec. Par contre, cette pratique est présente particulièrement en Europe, plus spécialement en France, et dans le monde anglophone.

◆ UN REGARD SUR LE MONDE

La pratique de préserver et maintenir en état les maisons qui ont abrité hommes et femmes célèbres est une pratique européenne, notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne et surtout en Europe du Nord et de l'Est.

En Allemagne, par exemple, dès 1859, la maison natale de Schiller (1759-1805) à Marbach devient un lieu de mémoire national, où on présente une exposition permanente. Dans ce village de 12 000 habitants, on retrouve aussi un Musée national Schiller, ouvert en 1903, et les Archives de la littérature allemande, fondées en 1955. La situation est similaire à Weimar, où la « Goethe-und-Schiller-Archiv » a sous sa responsabilité pas moins de 11 résidences ayant été habitées par des poètes, des artistes et un philosophe. Au total, on compte en Allemagne environ 200 musées et lieux de mémoire littéraires dont 14 pour Goethe seulement (Pfäfflin, 1996; Poisson, 1997 : 107).

À Moscou, une trentaine de maisons littéraires font l'objet de presque autant de soin que les musées des beaux-arts. L'intérêt des pays d'Europe de l'Est se traduit, entre autres, par une participation active au comité spécialisé de l'International Committee on Museums (ICOM), nommé International Committee of Literary Museums (ICLM), dont la plupart des membres en 1996 venaient des pays de l'Est.

Les projets de mise en valeur de maisons d'écrivain par le Conseil de l'Europe témoignent éloquentement de cet intérêt particulier. En 1997-1998, le CE s'est penché sur la mise en place d'itinéraires du livre.

Dans le monde anglophone, la visite de lieux associés à des écrivains est une pratique ancienne : les demeures des sœurs Brontë, de Walter Scott, de Dickens et de bien d'autres entretiennent aujourd'hui leur mémoire. Shakespeare fait

l'objet d'un traitement particulier : il est rappelé dans pas moins de quatre lieux dans sa ville natale, Stratford Upon Avon, tous ces sites étant placés sous l'administration du Shakespeare Birthplace Trust (Poisson, 1997 : 112). Pour sa part, le National Trust, chargé d'assurer la préservation de bâtiments patrimoniaux, en possède quinze qui sont associés à des écrivains et dont il permet la visite. Cet intérêt s'étend aussi à l'ensemble du monde anglophone : les Oxford University Press ont publié des répertoires de maisons d'auteur situées en Grande-Bretagne, Irlande, États-Unis, Canada et Australie.

Chez nos voisins du sud, les hommes de lettres sont le sujet de nombreux lieux de mémoire : par exemple, Edgar Allan Poe est rappelé au public dans quatre sites différents. Là comme ailleurs, les débats sur les mesures de préservation à adopter se poursuivent : au début d'août 2000, la volonté de la New York University de démolir une rangée d'habitations, dont une qui avait été habitée par Edgar Allan Poe en 1845, était bloquée par un juge de la Manhattan State Supreme Court. Si l'université plaidait pour la démolition en mentionnant entre autres le lien ténu entre l'auteur et le lieu, les opposants soulignaient la disparition d'un témoignage matériel associé à l'auteur (« Judge halts demolition of Edgar Allan Poe's house », *The Arts Report*, CBC Radio, August 2, 2000).

♦ LA SITUATION EN FRANCE

« Cent vingt-cinq écrivains, près de deux cents sites littéraires... Des paysages tourmentés de Chateaubriand en Bretagne aux terres généreuses de Pagnol en Provence, notre douce France a su garder, au gré des invasions, catastrophes et autres préjudices, trace de la majorité des plumes qu'elle a fait sortir de ses sillons. » (Delblat, 1994)

En 1842, Balzac souhaite que la maison de Racine à Paris soit acquise par la Ville de Paris : « La France n'aurait-elle pas dû faire isoler et conserver l'habitation de l'un des plus grands poètes dramatiques, avec autant de religion que Florence en montre pour la Maison de Michel-Ange[...] ? » (Meyer-Petit, 1995 : 65).

Pour une bonne partie du XX^e siècle, la pratique de préserver les maisons d'écrivain ou de personnage célèbre s'appuie essentiellement sur les administrations municipales et sur des associations qui poursuivent tant bien que mal leur travail. Par exemple, la Ville de Paris reçoit en donation en 1901 l'appartement habité par Victor Hugo place des Vosges, puis en 1927 sa propriété sur l'île de Guernesey, alors qu'elle acquiert en 1949 la maison habitée par Balzac.

En 1986, une association appelée « La mémoire des lieux » voit le jour. Bien qu'elle disparaisse en 1993, son rôle fut important. Son objectif était de « signaler, sauvegarder, mettre en valeur tous ces endroits où a, un jour ou l'autre, “soufflé l'esprit”... et solliciter l'attention et la curiosité, faire naître envers les maîtres de notre passé des amitiés vivantes, qui enjambent le temps et les générations. » L'association fait apposer des plaques signalétiques à divers endroits en faisant appel aux œuvres mêmes des personnages célèbres « pour que son action ne soit pas simplement celle d'un pieux conservatoire du passé, elle a pris le parti, chaque fois que cela était possible, de faire appel à l'œuvre pour évoquer le créateur ». Pour soutenir ses activités, elle se dote d'un comité d'honneur qui regroupe les principaux directeurs du ministère de la Culture et de la Communication, des académiciens et des présidents d'associations (Renouf et Culot, 1990 : 60-66).

L'intérêt croît. En 1988 paraît un numéro de *Monuments historiques* sur les maisons d'auteur. En 1990, le ministre de la Culture, Jack Lang, prévoit l'établissement d'un budget spécifique pour la conservation des résidences de personnage célèbre. En 1992, dans le cadre du programme « La fureur de lire », la direction des Musées du ministère de la Culture fait dresser une carte des musées et maisons d'écrivain : des 1 050 musées agréés ou classés, 59 sont associés à la littérature (Grinbaum-Salgas, 1996 : 9).

La faveur qu'obtiennent ces lieux de mémoire est liée à différents facteurs, dont les plus importants demeurent :

- l'intérêt croissant du public – on peut penser que l'intérêt marqué actuellement pour le genre biographique y contribue d'une certaine façon – et le rôle joué par les médias qui attirent l'attention sur ces maisons;
- la demande des collectivités locales, qui y voient un facteur favorisant l'enracinement du milieu et la consolidation d'identités locales ou régionales;
- le développement du tourisme culturel en France, une contrée reconnue pour son apport à la littérature mondiale.

Un des problèmes rencontrés en France par les maisons d'écrivain se situe au niveau de leur statut. Pour l'administration publique, elles ne peuvent se définir à partir des catégories usuelles, car elles ne constituent pas véritablement des musées, ne sont pas toujours des monuments historiques tels que définis en France, elles concernent le livre et la lecture mais ne sont ni bibliothèques ni centres d'archives. Ce caractère indéfini fait en sorte que ne répondant pas aux critères établis, elles ne sont totalement prises en compte par aucun des services du ministère de la Culture et de la Communication, du moins jusqu'au milieu des années 1990.

Cette prise de conscience a pour effet de sensibiliser les milieux professionnels (chercheurs en littérature française, auteurs, éditeurs, muséologues) à la situation de ces lieux de mémoire et, conséquemment, d'augmenter la pression sur l'administration culturelle française pour une action plus marquée (Melot, 1996a : 8-14). Colloques, publications dans des revues spécialisées, communications diverses fournissent une plus large tribune au propos. Les pouvoirs publics réagissent : en octobre 1995, le ministre de la Culture se donne comme objectif, dans le cadre de son Plan d'action pour le livre et la lecture, la « constitution d'un réseau national des maisons d'écrivain et musées littéraires » et demande l'année suivante à Michel Melot, conservateur général des bibliothèques, de se pencher sur la situation et de faire les propositions qui s'imposent. Le rapport Melot, remis en octobre 1996, devient un élément fondateur d'une action plus significative dans ce domaine.

Ces initiatives convergent vers la tenue en décembre 1997 des premières « Rencontres nationales des maisons d'écrivain et lieux de mémoire littéraire », puis à la création de la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires. Son président décrit les niveaux d'action prioritaires de la Fédération ainsi :

- Rassembler l'ensemble des sites intéressés dans un esprit d'ouverture absolu quant aux formes représentées par chacun d'eux;
- Donner à connaître les sites littéraires au public, aux collectivités, à la puissance publique;
- Travailler à la formation et à l'information des sites et de leurs responsables afin de leur fournir les outils professionnels nécessaires à leur défense, à leur gestion et à leur promotion.

La Fédération produit des documents d'information (bulletin, publications et site Internet), organise des rencontres annuelles, des activités pédagogiques, des programmes de formation. Elle a fait de l'inventaire des maisons et lieux littéraires en France une priorité fondamentale, comme il se doit.

LES ENJEUX EN FRANCE

◆ LA CLASSIFICATION

Partagée entre le site, l'œuvre et le personnage, la notion de lieux de mémoire d'écrivain en France « passe insensiblement du site au monument, du monument aux collections mobilières, des collections aux fonds d'archives et à la bibliothèque » (Melot, 1996a : 7).

On regroupe donc sous le vocable « lieux de mémoire d'écrivain »:

- Des maisons où l'artiste a habité une période plus ou moins longue;
- Des musées dédiés à l'œuvre de l'auteur;
- Des lieux privés associés au personnage, maintenus en état par la famille ou par un mécène, accessibles ou non au public;
- Des parties préservées de bâtiments détruits qui ont été associés au personnage;
- Des lieux associés indirectement à l'auteur, soit parce qu'il les fréquentait régulièrement, soit parce qu'ils sont liés à sa famille;
- Des lieux disparus dont le lien avec l'artiste est rappelé par une plaque;
- Des fonds d'archives, des bibliothèques.

Cette définition très large du lieu de mémoire littéraire a pour conséquence de complexifier l'inventaire compte tenu des critères différents qui peuvent être pris en compte. Ainsi, si le nombre de maisons d'écrivain varie considérablement, passant de 59 en 1992 à 84 en 1995 puis à 109 en 1997, c'est bien sûr le fruit de l'ouverture de nouvelles maisons d'écrivain, mais aussi de l'élargissement des définitions retenues (Grinbaum-Salgas, 1996; Poisson, 1995a; Poisson, 1997).

En 1998, la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires confie à une de ses commissions le projet de dresser un inventaire des lieux littéraires français. Le projet, initié régionalement, est mené en partenariat avec le ministère de la Culture (« Les commissions de travail », *Bulletin d'informations*, n° 1, juin 1999). Le travail débute par une nécessaire réflexion quant à ce que l'inventaire devra englober, qu'il s'agisse des lieux eux-mêmes ou encore des collections associées aux auteurs (Tranchida, 1999) .

◆ LES RESSOURCES

Alors que la propriété de l'État français est réduite aux legs dont elle a été récipiendaire, ce sont les administrations et communautés régionales qui s'impliquent bien davantage dans la mise en mémoire de ces lieux de vie et

d'écriture. Les associations ont souvent été à l'origine de ces lieux de mémoire (Grinbaum-Salgas, 1996 : 9) et jouent toujours un rôle considérable, à titre de propriétaire ou de gestionnaire. Comme le mentionnent Laurence Renouf et Maurice Culot, « c'est souvent par la volonté – et l'intermédiaire – d'une famille, de proches ou d'admirateurs que la maison d'artiste est préservée. Qu'ils en aient hérité ou qu'ils l'aient acquise, ils la cèdent ensuite à une société d'amis du personnage concerné, à une fondation, à une ville, à une commune, à un département ou à l'État, qui peut ainsi leur apporter une aide précieuse » (Renouf-Culot, 1990 : 7).

Malgré leurs louables efforts, ces associations d'amis ne disposent ni des moyens ni des compétences « nécessaires aux qualifications difficiles et diverses que réclament ces institutions particulières » (Melot, 1996a, p. 18). Par contre, dans certains cas, alors qu'au départ les administrations locales se sont peu intéressées à ce patrimoine sur leur territoire « c'est souvent seulement après une opération de sauvegarde menée par des associations et bénévoles que ville ou région constate l'intérêt pour leur image de la présence de la maison en question » (Poisson, 1997 : 123).

Aussi, la Direction des musées de France conseille-t-elle aux associations d'obtenir un soutien réel du milieu, gage de réussite du projet. Comme l'indique Melot, « l'initiative est dans le camp de [la communauté locale], avec l'aide de l'État ».

♦ LE REGROUPEMENT DES FORCES

On constate très rapidement que si les faibles budgets constituent la principale contrainte, « le manque d'informations et de soutiens dont souffrent les maisons d'écrivain, restreint leur développement » (Renouf-Culot, 1990 : 28). Ce constat, Michel Melot le reprend à son compte six ans plus tard, soulignant que « Les maisons d'écrivain, divisées, dispersées, s'ignorent les unes les autres et ne sont regroupées nulle part ». D'où la pertinence de créer, en 1997, la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, dont nous parlons plus haut.

♦ LE GUICHET UNIQUE

Au sein de l'Administration publique française, les maisons d'écrivain relèvent de différents champs de compétence :

- Le patrimoine, pour les sites classés ou inscrits au registre des biens classés;
- Les musées, pour les institutions agréées;
- Le livre et la lecture;
- Les archives.

Cette situation prive les maisons d'un leadership centralisé. Pour améliorer la coordination ministérielle, Melot suggère d'abord la formation d'un « centre de ressources » national chargé de réunir la documentation et de dresser un inventaire détaillé des lieux de mémoire. Outre un rôle de soutien au développement par l'échange d'informations, ce centre jouerait aussi une fonction conseil auprès du ministère. En deuxième lieu, Melot propose la mise en place d'une structure ministérielle légère, composée de deux éléments : une « Mission au patrimoine littéraire », confiée à la direction du Livre mais dans une perspective transversale, et un « Conseil scientifique du patrimoine littéraire de France », qui regrouperait tant scientifiques que représentants des directions du ministère de la Culture et des autres ministères impliqués et qui aurait à se prononcer sur la valeur des projets présentés, donnerait son avis sur les affaires en cours, les projets à soutenir et les initiatives à prendre (Melot, 1996a : 15-16, 28-33).

◆ L'AUTHENTICITÉ

Une des problématiques que pose la question de l'accessibilité du public aux maisons d'écrivain demeure la qualité des aménagements. En effet, la fonction commémorative peut mener certains gestionnaires de sites à abuser de la renommée du personnage. Par exemple, une administration locale ou régionale voulait honorer un fils du pays sans que la maison ait « aucun souvenir authentique, aucun témoignage réel » du personnage. Certaines institutions muséales profitent de la renommée d'un auteur sans véritable effort de présentation. Il arrive aussi que des sites factices soient transformés en lieu de mémoire pour répondre aux besoins touristiques (Espérou, 1996 : 5; Grinbaum-Salgas, 1996; Poisson, 1997 : 100-103).

En fait, des 84 maisons recensées par Poisson en 1995, 22 seulement « connaissent le privilège d'avoir conservé à peu près intact le cadre de vie et de travail de l'hôte illustre ». Les autres ont fait l'objet de différentes interventions, notamment la transformation en musée ou la reconstitution *ex nihilo* lorsqu'il ne reste que peu de choses du cadre de vie de l'auteur. Cette diversité de qualité amène Renouf et Culot à proposer en 1990 l'institution d'un label de qualité destiné à identifier les sites. Attribué en fonction de certains critères (intérêt national, pérennité, ouverture au public, rigueur de gestion et présentation), il indiquerait au public les sites les plus dignes d'intérêt tout en permettant d'orienter les subventions des communautés locales (Poisson, 1995a : 54, 56).

Dans son étude, Melot souligne que la première valeur de ces lieux de mémoire est d'ordre symbolique, associée au besoin d'identification et de compréhension, alors que la valeur historique apparaît comme secondaire, étant plutôt de l'ordre de l'évocation. Pourtant, « le pouvoir d'évocation dans un tel lieu tient à l'équilibre savant de deux choses : l'une, induite, est l'atmosphère, l'autre,

élaborée, est la connaissance » (Renouf-Culot, 1990 : 63). Il importe donc que ces lieux participent à la vie culturelle contemporaine, qu'ils soient des lieux actualisés et vivants et ne soient pas réduits à de simples lieux de célébration, voire de culte, afin « d'offrir aux visiteurs un véritable enrichissement intellectuel, à la fois un retour sur eux-mêmes et une ouverture aux autres » (Melot, 1996a :14).

♦ LA PRÉSENTATION

Les problèmes muséographiques, signalés dans le rapport Melot, ont donné lieu à d'intéressantes démarches professionnelles. Il faut dire que l'intérêt renouvelé pour les maisons-musées ou musées biographiques pose certaines difficultés spécifiques relativement aux expositions, notamment sur l'évocation du passé – comment dépasser la simple présentation de reliques ? –, sur la restitution d'un cadre de vie et d'une ambiance – pour éviter la seule évocation nostalgique – et sur la mise en exposition de la culture de l'écrit. Après avoir organisé un stage à l'École nationale du patrimoine en 1997, la Direction des Musées de France s'est engagée à réfléchir sur les questions de muséographie, de restauration, de restitution, de conservation préventive (on ne peut ouvrir au public une demeure – construite d'abord comme un lieu privé – comme on le ferait pour un musée conçu pour accueillir la foule) et de didactique propres à ces musées (Joly, 1998).

Et dans tout cela, quelle place assigne-t-on à la notion de patrimoine immobilier versus à celle de commémoration ? Pour certains, « la dimension patrimoniale, même si le bâtiment est classé monument historique, est secondaire par rapport à la personnalité de son illustre occupant » (Janssens et Schwarzbach, 1995 : 21). Il demeure que ces lieux témoignent avec éloquence de l'histoire et de la culture d'une collectivité et qu'ils en constituent des traces tangibles, inscrivant la culture dans l'espace et le temps.

♦ LA DIFFUSION

Plus de 160 revues ou associations d'amis se dédient à la vie et à l'œuvre d'un auteur particulier en France, et bien que toutes ne soient pas associées à un lieu précis, il n'en demeure pas moins qu'elles participent à la mise en mémoire de plusieurs maisons d'écrivain.

D'autres revues spécialisées contribuent à faire connaître les maisons d'écrivain. Depuis 1993, une chronique mensuelle est publiée dans la revue *Le magazine littéraire*, ce qui a permis de présenter au public plus d'une cinquantaine de lieux ayant été habités par des écrivains. De plus, l'édition d'ouvrages d'art, de guides et même de collections d'édition rend accessible ce patrimoine, qu'il s'agisse de la collection *Itinéraires du patrimoine* aux Éditions du patrimoine ou encore de la

collection *Maisons d'écrivain*, aux Éditions Christian Pirot. Finalement, de nombreux sites Internet en augmentent l'accessibilité, parfois seulement virtuellement : le site Terres d'écrivain en recense pas moins de 130.

◆ L'APPROPRIATION

Un élément fondamental de la survie de tels lieux de mémoire réside dans leur inscription dans la culture vivante d'une collectivité. Les niveaux d'intérêt varient dans le temps, « au fil des modes, mais surtout en raison de l'adéquation plus ou moins grande du public aux valeurs dont le personnage était porteur » (Janssens et Schwarzbach, 1995 : 21). Dans cette perspective, il importe de faire de ces lieux des agents actifs de la culture :

« Une maison d'écrivain ne peut se contenter d'être un lieu de pèlerinage. Sa situation est la plus favorable au développement des études littéraires, mais aussi la plus propice aux complaisances hagiographiques. Si l'on veut bénéficier de l'environnement unique et sensible qu'elles constituent et de l'étude critique qu'elles favorisent, il faut y développer des activités puissantes, diverses, largement ouvertes sur les autres pays et les autres disciplines. Elles doivent être des musées d'idées, des conservatoires de la pensée et des lieux vivants de la critique. [...] C'est vers cet ensemble harmonieux qu'il faut tendre si l'on veut dépasser le dilemme qui condamne les maisons d'écrivain à l'un ou l'autre sort : site touristique sans rayonnement intérieur, où l'on ne sent que l'absence de celui qu'on honore, ou centre d'étude actif et fertile, mais abstrait de toute réalité historique ou de tout sentiment d'appartenance à laquelle la maison d'écrivain doit nous rattacher (Melot, 1996b : 44-45). »

Pour ce faire, le rapport Melot propose que cette présence-mémoire dans la culture se déploie selon trois axes :

- Le développement de programmes pédagogiques;
- L'arrimage concret avec le milieu de la recherche, qu'il s'agisse de sociétés savantes ou d'institutions, en France ou ailleurs;
- Le développement et le soutien à la création nouvelle, que ce soit sous forme d'expositions, d'accueil en résidence de créateurs ou d'autres initiatives.

◆ L'OUVERTURE SUR LE MONDE

La littérature est « un lieu constitutif de la nation et de la culture nationale ». En ce sens, la fréquentation en France de ces lieux répond à un besoin d'identité. Mais cette pratique se situe aussi dans un réseau d'échanges : fait national, la littérature ne se comprend aussi que par les échanges universels. Bien sûr, on peut mettre en mémoire le rayonnement international de la France par sa littérature tout comme la présence de maisons d'écrivain français à l'étranger. Il

faut aussi souligner la présence d'auteurs étrangers qui ont fréquenté la France pendant longtemps, ce que quelques sites et circuits littéraires mettent en valeur.

LA SITUATION AU QUÉBEC

♦ UNE PRATIQUE QUI REMONTE AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

« En arpentant le Vieux-Montréal, j'ai songé que près d'un siècle plus tôt, le jeune Émile Nelligan, la chevelure en bataille, déclamait sa *Romance du vin* dans l'enceinte du château Ramezay. En sillonnant le vieux canal de Beauharnois, j'ai reconnu, bien qu'il ne soit jamais mentionné dans *La Scouine*, le lieu de naissance d'Albert Laberge. » (Pérusse, 1998)

La reconnaissance du patrimoine immobilier associé aux personnages célèbres ne date pas d'hier, au Québec comme ailleurs. En 1920, Marie-Louise Marmette-Brodeur, fille de Joseph Marmette et petite-fille de François-Xavier Garneau, dans une lettre publiée dans *La Presse* s'élève contre la vente et la dilapidation anticipée du manoir de Montebello, résidence de Louis-Joseph Papineau. Comme suite à ce cri d'alarme, le gouvernement du Québec acquiert la bibliothèque de Papineau et fait adopter, l'année suivante, la loi créant la Commission des monuments historiques. Faisant écho à cette préoccupation à propos des témoignages matériels de la vie de Papineau, Louis-Athanase David souligne que cette loi permettra de classer les « reliques historiques » telles que la bibliothèque de Papineau (Gelly, 1995 : 19-20).

En 1924, la Commission célèbre le centenaire de naissance de Antoine Gérin-Lajoie, écrivain et chantre du terroir, par le dévoilement d'une plaque commémorative apposée sur sa maison natale de Yamachiche.

En 1929, la maison de Sir Wilfrid Laurier devient musée à la mémoire du grand homme. En 1962, la Société historique de la Vallée du Richelieu confie à la maison natale d'Honoré Mercier une vocation muséale. En 1983, c'est la maison de René Richard qui ouvre ses portes au public à Baie Saint-Paul.

Si certaines de ces habitations – surtout celles d'artistes et de personnages politiques - font l'objet d'une mise en valeur, l'intérêt à l'époque se manifeste essentiellement par la pose de plaques commémoratives à l'instigation de la Commission des monuments historiques. Des associations participent à ce mouvement. La Société des poètes fait apposer en 1932 une plaque sculptée par Alonzo Cinq-Mars sur la maison occupée jadis par la librairie Crémazie à Québec.

Malgré ces manifestations, nombreuses sont les maisons d'auteur qui demeurent inconnues de la plupart. Par exemple, en 1920 on signale à Sir Arthur Conan Doyle en visite au Québec, la maison Thomas-Moore, à Sainte-Anne-de-Bellevue, qui aurait abrité quelques temps le fameux poète irlandais. Doyle

rapporte dans son récit de voyage *Our Second American Adventure* (1923) que « *One small house of stone was pointed out in which Tom Moore dwelt and where he wrote the "Canadian Boat Song". No medallion marks it. This I have endeavoured to amend by a letter to the press* » (Colombo, 1984 : 99).

Disséminées à travers le Québec, les initiatives visant la sauvegarde des maisons de personnages célèbres sont la plupart du temps l'œuvre de sociétés historiques, de sociétés d'amis et de passionnés, ou encore fruits de l'initiative des institutions locales.

Un nouvel exemple : la maison de Paul-Émile Borduas au Mont Saint-Hilaire est prise en charge par une fondation qui en assure la préservation. Créée en 1998, la Fondation de la Maison Paul-Émile Borduas acquiert la maison en 1999 grâce à un appui du gouvernement du Québec. En février 2000, un don de l'Association des fabricants de meubles du Québec permet à la Fondation de reprendre possession du mobilier conçu par l'artiste. En 2001, le ministère de la Culture et des Communications du Québec classe la maison comme monument historique.

À l'occasion de la journée du patrimoine mondial en 1998, le poète Pierre Morency souligne que l'on connaît mal le patrimoine associé au monde littéraire. Sa proposition ne passe pas inaperçue : la Ville de Québec lance, dès l'année suivante, un programme de commémoration dont la mise en place s'étendra sur plusieurs années. De nouvelles plaques, à raison d'une vingtaine par année, signalent les lieux habités par les écrivains, poètes, peintres et intellectuels de Québec. Réparties dans tous les quartiers et soulignant toutes les sphères d'activité humaine, ces plaques contribuent à faire connaître la vitalité culturelle de la Capitale nationale. Un dépliant intitulé « Pas à pas Québec se dévoile » identifie sur une carte les 62 épigraphes apposées à ce jour.

En 2002, l'église Chalmers-Wesley, qui a logé pendant plus de 50 ans l'Institut Canadien de Québec, est en voie de devenir la Maison de la littérature, un centre d'animation (rencontres, conférences, spectacles, échanges), d'échange entre écrivains et de promotion des auteurs, éditeurs et libraires. La même année, l'Espace Félix-Leclerc ouvre ses portes à l'Île d'Orléans, se donnant pour mission de faire connaître l'œuvre du poète et chansonnier et de soutenir la création.

Si ces quelques exemples, parmi d'autres, témoignent de l'intérêt envers le patrimoine littéraire québécois, il ne faut oublier la fragilité de la mise en mémoire de ces lieux. Ce fut le cas de la maison François-Xavier Garneau à Québec, une des rares maisons ouvertes au public. Acquisée en 1988 par Claude Doirion, le nouveau propriétaire la restaure et l'ouvre au public en 1992. Après y avoir

investi ses économies, le propriétaire est ruiné et épuisé. La maison est saisie, la collection est mise en vente (Caouette, 1997). La corporation Louis Garneau l'acquiert en décembre 1998 pour en faire un lieu d'interprétation de la vie d'autrefois.

La situation se répète au Musée de l'écriture à Sainte-Anne-de-Sorel. Ouvert en 1986 par deux passionnés, François Gélinas et Jeanne Éthier, dans le chalet qu'a habité Germaine Guèvremont à l'îlette au Pé, le site revit jusqu'en 1996, commémorant l'œuvre de l'auteur. En 1998, le site est à vendre, ce qui désole Denise Pérusse : « Malheureusement, leur avenir [aux deux bâtiments] comme site patrimonial est loin d'être assuré. Il est à souhaiter que les futurs propriétaires conserveront les deux maisons dans leur état originel, en protégeront les artefacts, comme les notes de l'écrivaine, et en feront un site accessible au grand public. » (Pérusse, 1998) Le domaine est redevenu privé depuis son rachat. Par contre, le chalet et ses abords ont été constitués en site du patrimoine en 1996 par la MRC Le Bas-Richelieu en vertu de l'article 84 de la *Loi sur les biens culturels*.

L'intérêt pour les maisons d'artiste et d'écrivain québécois est indéniable. Il devient urgent d'en structurer la mise en mémoire et d'appuyer le travail exceptionnel des bénévoles, fondations et sociétés d'histoire qui, avec des ressources généralement limitées, en assurent la sauvegarde et l'interprétation.

♦ UN REPÉRAGE PRÉLIMINAIRE

Le Québec dispose d'un grand nombre de lieux de mémoire littéraire qui méritent une meilleure appréciation par la collectivité québécoise. Lieux d'affirmation identitaire ou attraits touristiques, une mise en mémoire plus systématique favorisera une meilleure connaissance de l'histoire québécoise. Un repérage sommaire effectué en 2000 par l'historien Alain Roy dénombre un peu moins de 276 lieux de mémoire littéraire répartis sur le territoire, dont plus du tiers se trouve dans la région de Montréal.

Hélas, le nombre de maisons d'écrivains ouvertes au public demeure limité au Québec. Mentionnons la Maison de Victor-Lévy Beaulieu, à Trois-Pistoles, qu'on peut visiter en période estivale. Pour le moment, ce sont surtout des musées et écomusées qui accueillent les visiteurs : la maison Bédard (musée Louis-Hémon), la maison Hamel (résidence de François-Xavier Garneau), le musée Laure-Conan, le Morrin College, l'Institut Canadien, le manoir Mauvide-Genest et la papeterie Saint-Gilles, pour ne nommer que ceux-là. Un travail de mémoire plus ciblé permettrait de relier plus sensiblement ces lieux à la vie littéraire. Par exemple, le juge Camille Pouliot, dont l'important rôle d'écrivain n'est pas évoqué au Manoir Mauvide-Genest, pas plus que ne le sont les œuvres de Philippe

Aubert de Gaspé et d'Étienne Parent dans l'ancienne prison de Québec (Morrin College) où ils furent d'illustres pensionnaires.

Le milieu de la recherche universitaire déplore que la mise en mémoire de la littérature québécoise fasse aussi largement défaut. On s'étonne que cet aspect du patrimoine n'ait pas été abordé dans la politique du livre et de la lecture, adoptée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 1998. Par ailleurs, contrairement à ce qui se passe en France, trop peu de revues traitant de littérature québécoise s'intéressent aux lieux de mémoire littéraire.

PISTES D'ACTION : DES NOTIONS À DÉFINIR

◆ LE CHAMP LITTÉRAIRE

Il faut tenir compte que, à partir du début du XX^e siècle, la définition du champ littéraire évolue rapidement. Aujourd'hui, peu d'auteurs se consacrent uniquement à la création littéraire. La plupart doivent exercer diverses professions, de journaliste, politicien(ne) à pharmacien(ne). On pourrait donc retenir comme faisant partie du champ littéraire toute production imprimée, et non seulement la production d'œuvres de fiction.

◆ LE PERSONNAGE CÉLÈBRE

La définition même de personnage célèbre doit être précisée. En tenant compte des réflexions contemporaines sur la littérature et l'histoire, il peut être pertinent de considérer non seulement les auteurs mais aussi les regroupements et les mouvements littéraires qui les ont influencés. La notion de personnage célèbre pourra être élargie afin d'englober les divers aspects de la vie littéraire. Nous en proposons trois catégories :

- Les acteurs de la scène littéraire;
- Les institutions et relais de la vie littéraire;
- Les mouvements et phénomènes littéraires.

Cette catégorisation élargie de la notion de culture littéraire permet d'intégrer différents lieux de mémoire associés aux gens de lettres plutôt que de limiter l'exploration et les gestes de reconnaissance à leur seule résidence privée. En intégrant ainsi l'auteur et son environnement, qu'il soit physique – par le biais des lieux qu'il a habités ou fréquentés – ou culturel – par le biais des divers aspects de la vie littéraire québécoise à un moment donné –, le concept de lieu de mémoire permet de jeter un regard actualisé sur ce patrimoine immobilier, le réinsérant avec sa pleine signification dans la vie culturelle contemporaine. Une telle approche, territoriale versus monumentale, chère à la Commission des biens culturels du Québec, ouvre la voie à une compréhension contextuelle de la culture littéraire québécoise plutôt qu'à la seule commémoration de ses artisans.

◆ LA FORCE D'ÉVOCATION DES LIEUX

La question de la représentativité des lieux doit être examinée. En effet, des personnages, des thèmes ou des événements peuvent être mis en mémoire dans une multiplicité de lieux : le lieu de naissance, les résidences au Québec ou à l'étranger, les maisons d'enseignement fréquentées, le petit bar où l'auteur aimait prendre l'apéro, son sentier de promenade préféré, bref des lieux où le personnage est intervenu de façon significative.

PISTES D'ACTION : DES STRUCTURES À METTRE EN PLACE

◆ UN LIEU DE CONVERGENCE À CRÉER

La conservation du patrimoine culturel est d'abord une activité sociale plutôt que technique. La muséologue américaine Susan Pearce soutient que le patrimoine culturel se construit à partir des valeurs que lui accorde la société « *it embraces any and every aspects of life that individuals in their variously scaled social groups consider explicitly and implicitly to be a part of their self-definition.* » (Pearce, 2000) Toute intervention signifiante demande que la collectivité s'approprie d'abord la responsabilité de la mise en mémoire. La création d'un lieu de convergence s'impose.

Les Statuts constitutifs de la Fédération [française] des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires décrivent l'objet de la Fédération ainsi :

La Fédération a pour objet de proposer et de mettre en œuvre des actions visant à assurer l'existence, la préservation et le rayonnement culturel de maisons d'écrivain, de lieux ou collections publics ou privés, liés à des écrivains et à l'œuvre écrite d'hommes célèbres de toutes cultures.

Au Québec, nombreux sont les associations et organismes reliés au milieu littéraire et du livre. L'intérêt existe largement pour se pencher adéquatement sur la question de la commémoration littéraire, donner voix aux régions, et fédérer les compétences et les efforts. Ce regroupement, association ou fédération, aurait pour mission d'assurer :

- la collecte et la diffusion des informations intéressant les lieux et les collections
- l'organisation de travaux de recherche et de réflexion sur les lieux, les œuvres, les personnes
- la mise en place de manifestations et d'actions de formation
- les échanges et les coopérations entre les adhérents
- la représentation des adhérents dans les négociations avec les pouvoirs publics et les associations jusqu'au niveau international

◆ UN INVENTAIRE À DRESSER

On peut difficilement penser à une action à long terme sans avoir d'abord établi un inventaire de l'existant. La réalisation d'un inventaire demeure une tâche fondamentale qui doit être entreprise afin de tracer un portrait détaillé de la situation, d'identifier des projets existants et de s'entendre sur les axes à développer. Comme on le mentionne dans le rapport Renouf-Culot, « L'information sur un lieu, ne serait-ce qu'en attirant l'attention sur son

existence, offre un double avantage : celui de le préserver et celui de le rendre célèbre ».

De nombreuses publications récentes décrivent des itinéraires culturels dynamiques. Des sociétés d'histoire et des organismes régionaux ont identifié ces lieux de mémoire qui contribuent à l'identité locale. Le chantier de l'inventaire se fiera d'abord à ces ressources importantes existantes. Le repérage des lieux et de la documentation disponible pourra devenir un vaste chantier national respectueux des efforts accumulés en région. Cette approche rendra moins ardue la tâche de dresser un inventaire national tout en favorisant l'appropriation du projet par les communautés locales.

♦ UN QUÉBEC DANS LE MONDE

Une mise en mémoire de lieux, personnages et événements reliés à la vie littéraire québécoise ne peut passer sous silence ces écrivains d'ailleurs qui ont séjourné et vivent toujours au Québec, ni les auteurs québécois qui ont vécu à l'extérieur du pays. D'une part les Charles Dickens, Antoine de Saint-Exupéry, André Breton, André Malraux, Georges Simenon, d'autres part les Anne Hébert, Michel Tremblay attestent de l'importance des échanges culturels pour l'enrichissement de la culture québécoise. Leur contribution devra être reconnue et faire l'objet d'une mise en mémoire du patrimoine immobilier qui leur est associé.

UN MODÈLE APPLICABLE À D'AUTRES DOMAINES

Nous avons examiné la situation des lieux de mémoire de la vie littéraire québécoise. Nous nous sommes inspirés de l'expérience française et nous avons tracé des pistes d'actions susceptibles de s'appliquer à la réalité québécoise. Cependant, les personnages qui ont marqué l'histoire québécoise proviennent également des domaines des arts visuels, des sciences et de la politique, entre autres.

La vie politique constitue une trame fondamentale de notre histoire. Des initiatives ont été entreprises pour identifier certains lieux de mémoire politique, par exemple la Maison nationale des Patriotes a rendu public en 1995 un *Répertoire des témoins historiques et commémoratifs des Patriotes de 1837-1838*.

De façon générale, les définitions retenues tout comme les axes d'intervention proposés relativement aux lieux de mémoire littéraire s'appliquent aux autres domaines de commémoration.

Les grands enjeux demeurent, dans tous les cas : la classification, les ressources, le regroupement des forces, le guichet unique, l'authenticité, la présentation, la diffusion, et l'appropriation par le milieu sans lequel rien n'est vraiment possible.

Alors que les champs d'intervention devront être définis d'entrée de jeu, les catégories de personnages et d'événements se situeront également au niveau des acteurs, des institutions et des relais.

Enfin, quel que soit le domaine d'exploration, les pistes d'action suivront généralement les mêmes parcours : la création d'un lieu de convergence, l'établissement d'un inventaire et une nécessaire ouverture sur le monde.

BIBLIOGRAPHIE

MISE EN VALEUR, MISE EN MÉMOIRE

Sites Internet

Le colloque du Conseil de l'Europe

http://culture.coe.fr/postsummit/citoyennete/documents/frapdelphes98_3.htm#Présentation

Le rapport du Getty Conservation Institute :

<http://www.getty.edu/gci/articles.htm>

ICOMOS :

http://www.international.icomos.org/harare2002_fre.htm

Ouvrages et articles

Avrami Erica, Randall Mason, Marta de la Torre, ed. (2000a). *Values and Heritage Conservation. Research Report*. Los Angeles, The Getty Conservation Institute, 100 p.

Choay, Françoise (1992). *L'Allégorie du patrimoine*. Paris, Seuil, 1992, coll. La couleur des idées.

Harvey, Fernand (2000). « La production du patrimoine » dans Andrée Fortin, dir. *Produire la culture, produire l'identité ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, Coll. Culture française d'Amérique, p. 3-16.

Merlin, Pierre et Françoise Choay, dir. (1996). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, 723 p.

Ministère des Affaires culturelles (1987). *Mise en valeur des lieux historiques*. Québec, n. p.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset (1997). « De la production des monuments. Paradigmes et processus de la reconnaissance », dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoullah Fall, dir., *Les espaces de l'identité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 23-52.

Parcs Canada (1994). *Principes directeurs et politique de gestion*, Ottawa.

Pérouse de Montclos, Jean-Marie (1989). *Architecture : vocabulaire*. Paris, Imprimerie nationale, 622 p. Coll. Principes d'analyse scientifique, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

Reny, Claude (1991). *Principes et critères de restauration et d'insertion : le patrimoine architectural d'intérêt public au Québec*. Québec, Ministère des affaires culturelles, 1991, 120 p.

Ville de Québec (1991). *Guide pour la conservation et la mise en valeur de l'architecture du Vieux-Québec*. Québec, Ville de Québec, 1982, édition révisée en 1991.

LES MAISONS DE PERSONNAGE CÉLÈBRE DANS LE MONDE ET EN FRANCE

Sites Internet

Conseil de l'Europe, *Itinéraires du livre* :
culture.coe.int/clt/fr/fculiv9.0.htm

Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires :
<http://www.litterature-lieux.com/sommaire.htm>

Goethe-und-Schiller Archiv :
www.weimar-klassik.de/gnm/bl1_201f.html

Route historique des maisons d'écrivain d'Île-de-France et de Haute-Normandie :
<http://www.normandienet.tm.fr/nn/ecrivain/ecriv.htm>

Ville de Paris :
<http://www.paris-france.org/musees/>

Ouvrages et articles

Boiret, Yves (1988). « Préface », *Monuments historiques*, dossier « Les maisons d'auteurs », n° 156, avril-mai 1988, p. 2-4.

Delblat, Jean-Luc (1994). « Les chemins de la France littéraire », *LIRE*, supplément au No 226-227/ juillet-août 1994. Le cherche midi éditeur, Paris, p. 9.

Dinkel, René (1997). « Les "Routes historiques" », *Encyclopédie du patrimoine*. Paris, Encyclopédies du patrimoine. p. 1133-1135.

Duron, Jacques (1964). « Propos liminaires », *Guide littéraire de la France*, Paris, Hachette, coll. Guides bleus.

Espérou, Maud (1996). « Les interrogations d'une bibliothécaire », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, dossier « Bibliothèques et maisons littéraires : lieux de mémoire, d'étude et de recherche », n° 173, 4^e trimestre 1996, p. 4-7.

Grinbaum-Salgas, Blanche (1996). « Écrivains, musées, maisons, un inventaire », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, dossier « Bibliothèques et maisons littéraires : lieux de mémoire, d'étude et de recherche », n° 173, 4^e trimestre 1996, p. 7-9.

Hartwig, Jörg (1995). « Les maisons d'écrivain », *Espaces*, dossier « Les maisons d'hommes célèbres », n° 132, avril-mai 1995, p. 24-27.

Janssens, Dominique-Charles et Yves Schwarzbach (1995). « Voyage au pays des maisons d'hommes célèbres », *Espaces*, dossier « Les maisons d'hommes célèbres », n° 132, avril-mai 1995, p. 20-23.

Jocteur-Montrozier, Yves (1999). « Perspectives », *Bulletin d'informations*, n° 2, décembre 1999, p. 1.

Joly, Marie-Hélène (1998). « La direction des musées de France face aux musées littéraires », *Musées et collections publiques de France*, n° 218, mai 1998, p. 6-11.

Melot, Michel (1996a). « Rapport à Monsieur le ministre de la Culture. Mission de réflexion et de proposition sur les maisons d'écrivain », octobre 1996, 58 p.

Melot, Michel (1996b). « Conclusion », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, dossier « Bibliothèques et maisons littéraires : lieux de mémoire, d'étude et de recherche », n° 173, 4^e trimestre 1996, p. 44-45.

Meyer-Petit, Judith (1995). « La maison de Balzac et les paradoxes du musée littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 95^e année, n° 1, janvier-février 1995, p. 59-68.

Pfäfflin, Friedrich (1996). « Les musées littéraires en Allemagne, une tradition », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, dossier « Bibliothèques et maisons littéraires : lieux de mémoire, d'étude et de recherche », n° 173, 4^e trimestre 1996, p. 28-33.

Poisson, Georges (1995a). « Les maisons d'écrivain et leurs problèmes », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 95^e année, n° 1, janvier-février 1995, p. 54-58.

Poisson, Georges (1995b). *Guide des maisons d'hommes célèbres. Écrivains, artistes, savants, saints, hommes politiques*. Paris, Pierre Horay, 1995, 5^e édition, Coll. Guides Horay, 357 p.

Poisson, Georges (1997). *Les maisons d'écrivain*. Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ? n° 3216, 1997. 127 p.

Renouf, Laurence et Maurice Culot (1990). « Rapport à Monsieur le Ministre de la Culture. Étude sur les maisons d'écrivains, d'artistes et d'hommes célèbres. Inventaire et proposition ». Paris, avril 1990. 90 p. et annexes.

Thiéry, Robert (1998). « Défense et illustration des patrimoines littéraires », *Bulletin d'informations*, septembre 1998, p. 1

Tranchida, Robert (1999). « Pour un inventaire des sites littéraires français : lieux et collections ». *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, dossier « Patrimoines... littéraires et autres », n° 183, 2^e trimestre 1999, p. 27-32.

Valéry, Paul (1937). « Présentation du "Musée de la Littérature" » et « Un problème d'exposition », *Œuvres*, tome II, Éditions de la Pléiade, 1960, p. 1145-1156.

LA SITUATION AU QUÉBEC

Articles et documents

Caouette, Marie. « Rien ne va plus à la maison F.-X. Garneau. La caisse s'apprête à saisir la magnifique demeure du Vieux-Québec ». *Le Soleil*, dimanche 6 avril 1997, p. A5.

Commission des biens culturels du Québec. *Rapport annuel 1999-2000*. Québec, Les Publications du Québec, 2000. 47 p.

Fleury, Robert. « Plaques commémoratives sur les maisons de 22 grands Québécois ». *Le Soleil*, 17 juin 1999, p. A3

Gagnon, Damien. « La maison François-Xavier-Garneau. Un musée habitable de renommée internationale ». *Le Soleil*, dimanche 9 juillet 1995, p. B1.

Gelly, Alain, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan, *La passion du patrimoine : la Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*. Sillery, Septentrion, 1995. 300 p.

Institut Canadien de Québec. « Rapport annuel 1999 et statistiques » : www.icqbdq.qc.ca/icq/stat_p.asp

Institut Canadien de Québec. « Une maison de la littérature pour la région de Québec », Projet, juillet 2000.

Lemieux, Louis-Guy. « La maison F.-X.-Garneau est sauvée. L'homme d'affaires Louis Garneau offre tout un cadeau au patrimoine québécois ». *Le Soleil*, dimanche 20 décembre 1998, p. B1.

Lévesque, Solange. « Un espace de liberté ». *Le Devoir*, samedi 18 novembre 2000, p. C3.

Pearce, Susan (2000). « The making of cultural Heritage » in « Values and Heritage conservation ». Rapport de recherche, The Getty conservation Institute.

Picard, Michèle. « La maison et le mobilier de Paul-Émile Borduas ». *Le Devoir*, samedi 26 février 2000, p. D8.

Répertoires

Colombo, John Robert (1984). *Canadian Literary Landmarks*. Willowdale, Ont., Hounslow Press. 318 p.

Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire*. Tomes I et II. Québec, Les Publications du Québec, 1990-1992.

Desrochers, Louise. *Répertoire des témoins historiques et commémoratifs des Patriotes de 1837-1838*. Saint-Denis-sur-Richelieu, Maison nationale des Patriotes, 1995. n. p.

Parcs Canada (1999). *Registre des désignations d'importance historique nationale*. Ottawa, Parcs Canada, mars 1999.

Pérusse, Denise (1998). *Pays littéraires du Québec : guide des lieux d'écrivains*. Montréal, L'Hexagone/VLB éditeur. 381 p.

Société des musées québécois. « Répertoire des institutions muséales du Québec », <http://www.smq.qc.ca/publicsspec/references/institmuseales.phtml>